

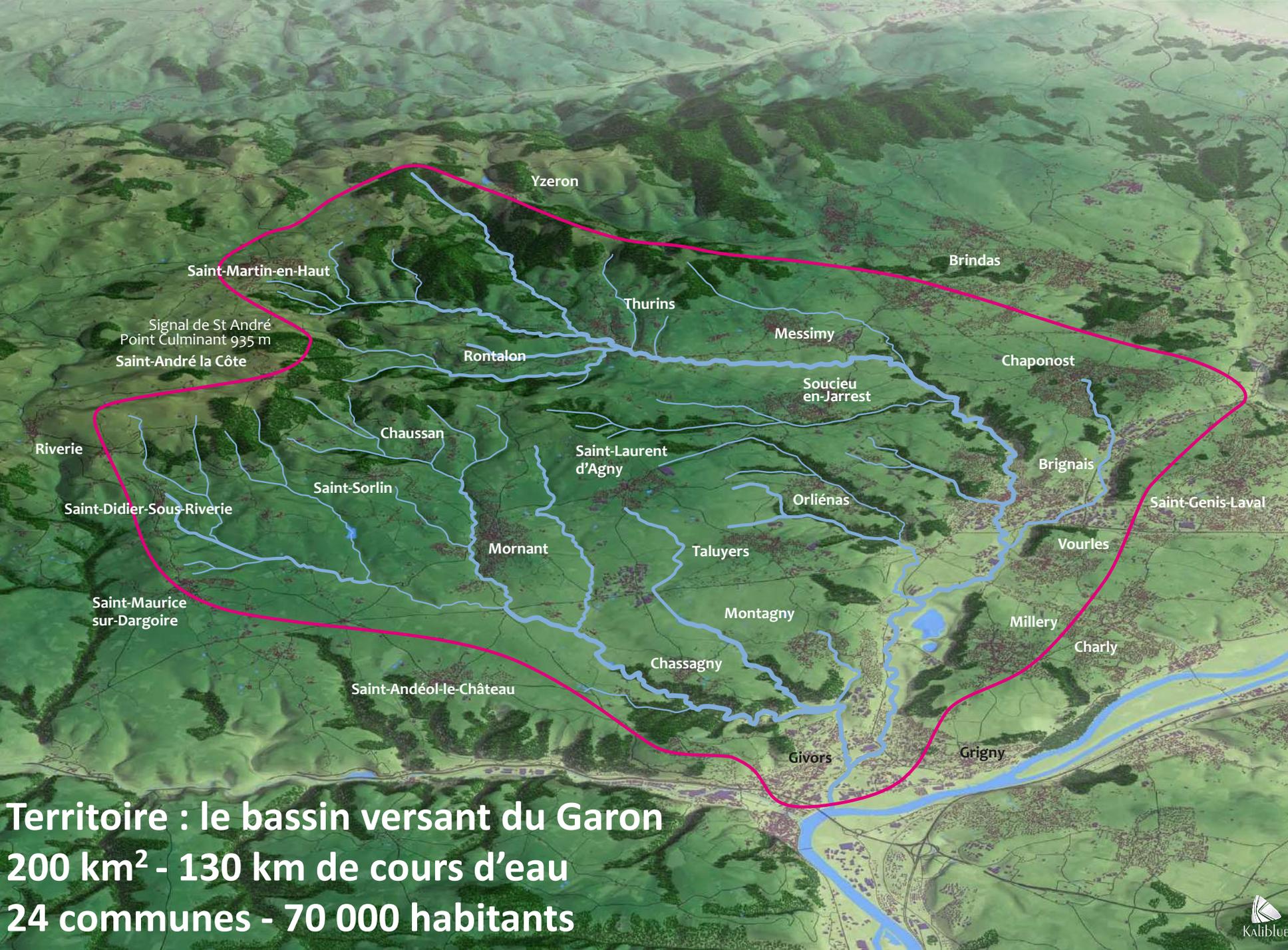
OUVRAGES ECRÊTEURS DE CRUES DU GARON ET DU MORNANTET

OUVRAGE DE LA VALLEE EN BARRET

Réunion publique – 03/04/2023



En cas de crue importante (type déc. 2003 à Q100)



Yzeron

Saint-Martin-en-Haut

Signal de St André
Point Culminant 935 m
Saint-André la Côte

Riverie

Saint-Didier-Sous-Riverie

Saint-Maurice
sur-Dargoire

Saint-Andéol-le-Château

Chaussan

Saint-Sorlin

Mornant

Thurins

Rontalon

Messimy

Soucieu
en-Jarrest

Saint-Laurent
d'Agy

Orliénas

Taluyers

Montagny

Chassagny

Givors

Brindas

Chaponost

Brignais

Vourles

Millery

Charly

Grigny

Saint-Genis-Laval

Territoire : le bassin versant du Garon
200 km² - 130 km de cours d'eau
24 communes - 70 000 habitants





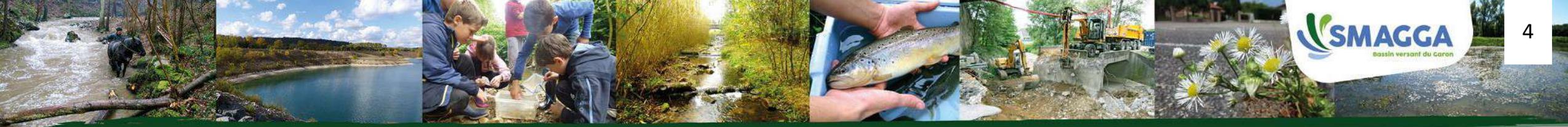
Plan de la présentation

- Le risque inondation sur le bassin versant du Garon
- Le programme d'actions du SMAGGA
- L'ouvrage écrêteur de crues de la vallée en Barret
- Calendrier
- Discussion

Objectifs de la réunion

- Présenter le projet
- Répondre aux interrogations
- Identifier les craintes et les attentes





Le risque inondation

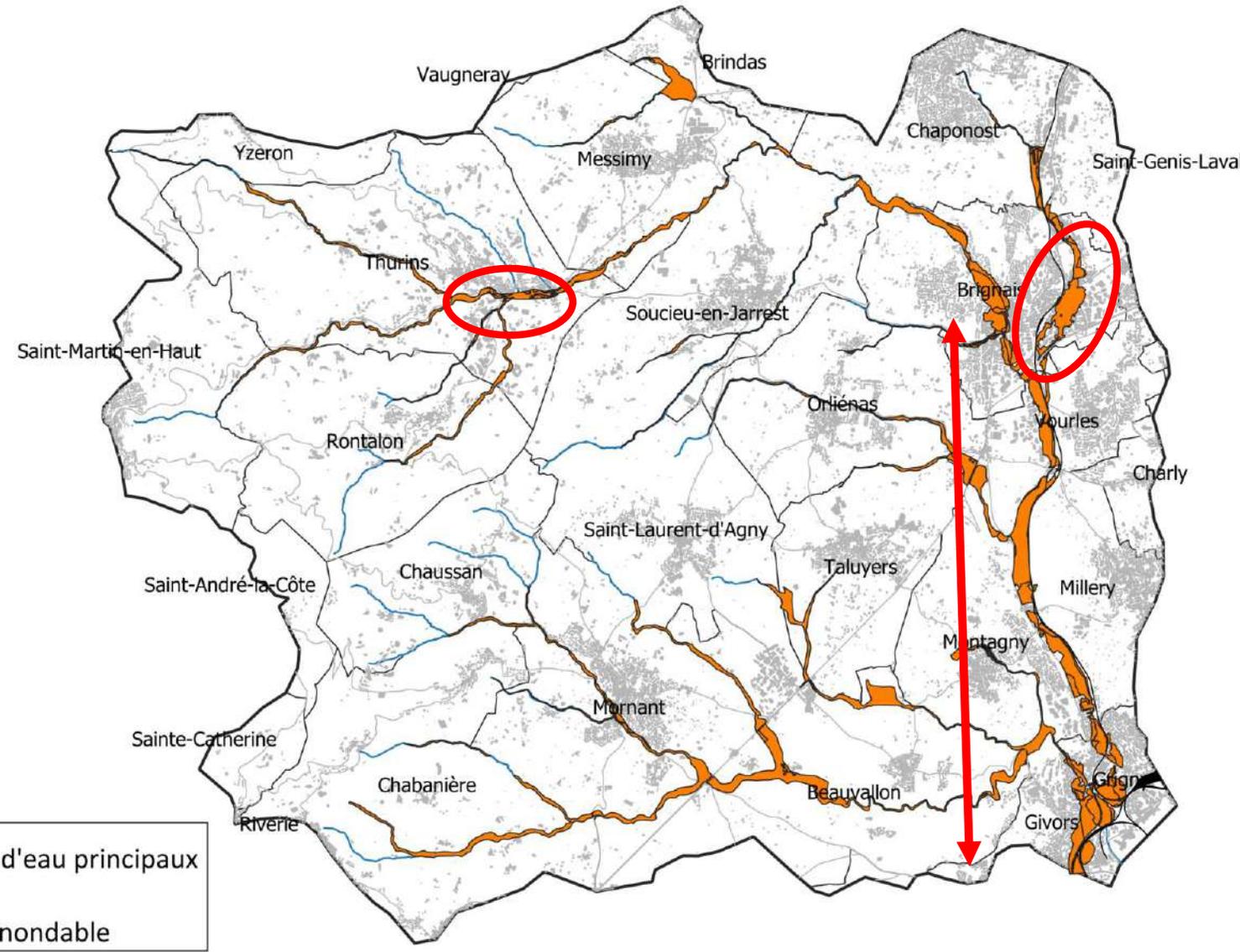
4 000 habitants en zone inondable

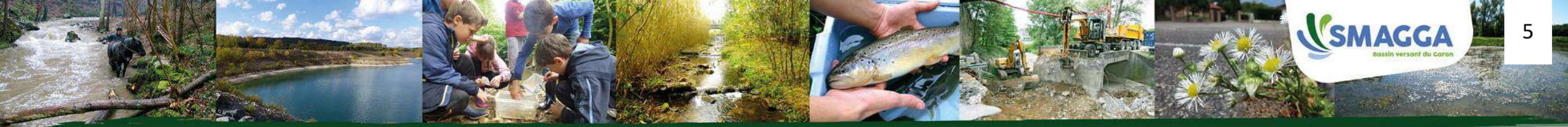
1 800 emplois

Estimation des dégâts matériels pour une crue centennale du Garon et du Mornantet: **87 millions d'€**

Historique récent des crues significatives :

2003, 2005, 2008, 2010, 2016







Les actions engagées

Prévention : vivre au mieux en zone inondable (sensibilisation, adaptation, préparation...)

Protection : réduire les débordements dans les zones urbaines => **une stratégie en deux étapes**

2006 – 2016
Protection contre les crues « fréquentes »
(**< débit de 2003**)
Brignais, Montagny,
Grigny, Givors



Stockage d'eau temporaire pour éviter la submersion des protections locales



Protection jusqu'aux crues centennales

1

Pertuis :

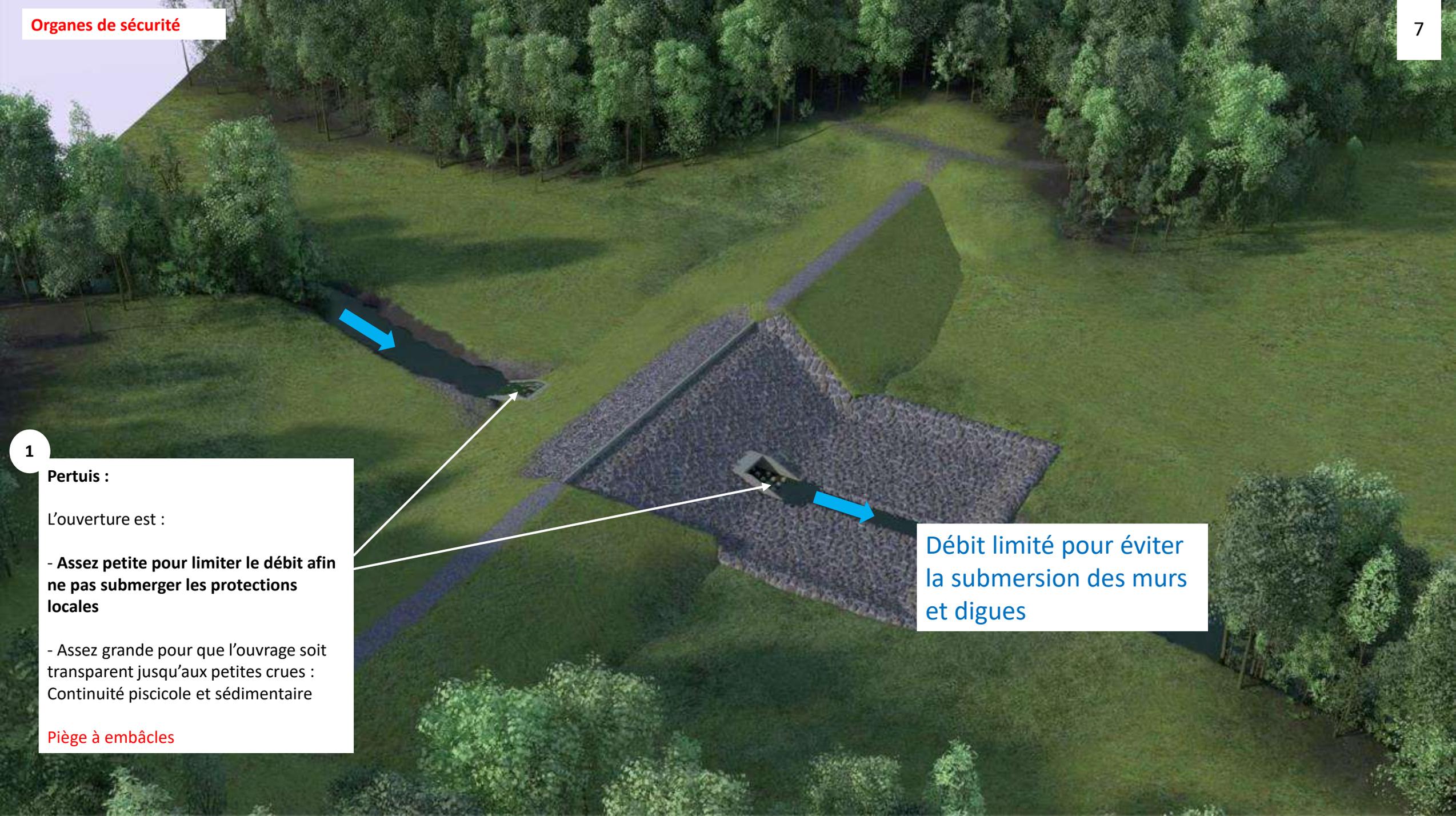
L'ouverture est :

- **Assez petite pour limiter le débit afin ne pas submerger les protections locales**

- Assez grande pour que l'ouvrage soit transparent jusqu'aux petites crues :
Continuité piscicole et sédimentaire

Piège à embâcles

Débit limité pour éviter la submersion des murs et digues



2

Zone de surinondation :

Jusqu'à la crue de protection (Q100), pas de débordement au dessus de l'ouvrage :
Débit sortant = débit du pertuis

1

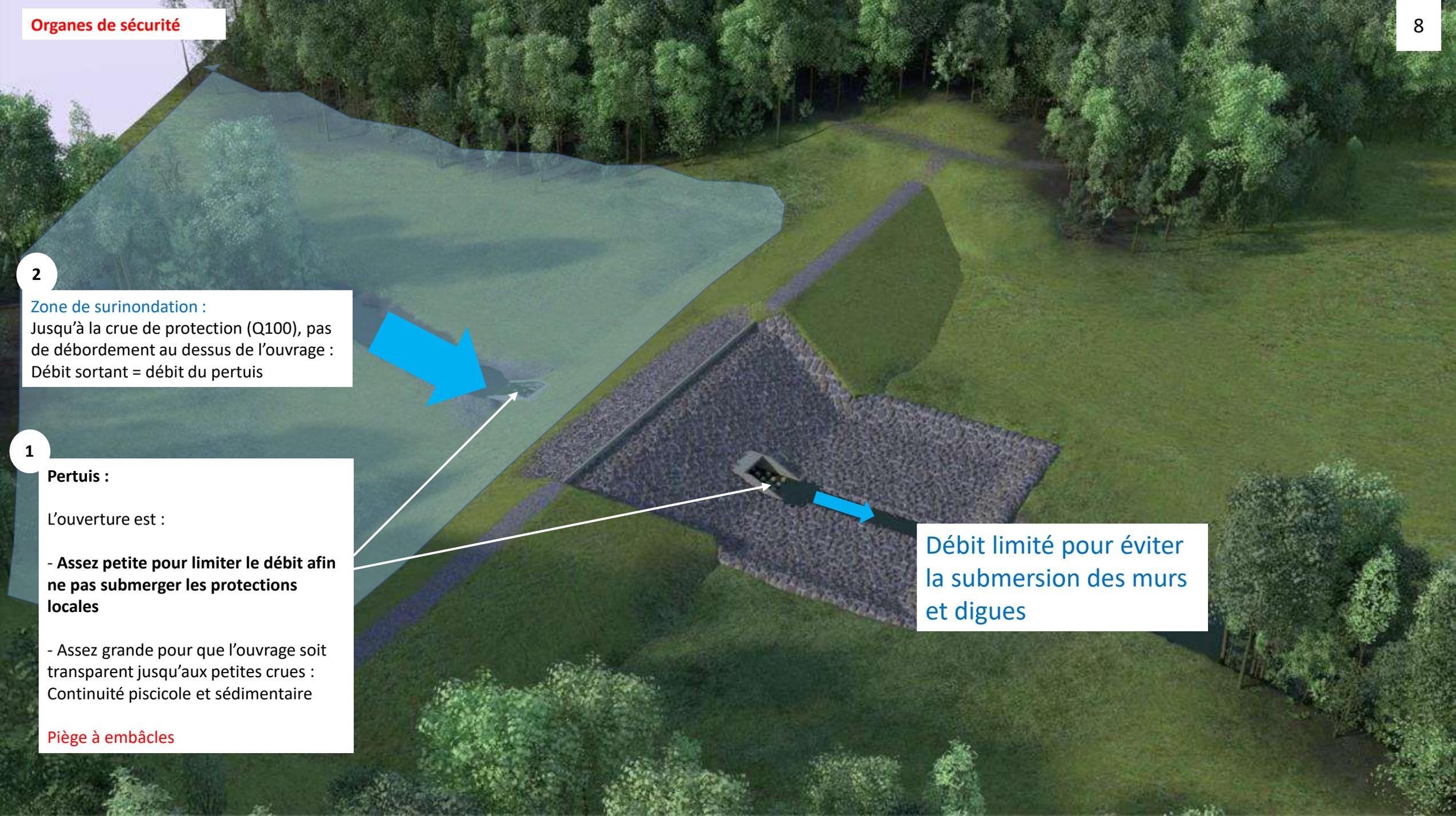
Pertuis :

L'ouverture est :

- **Assez petite pour limiter le débit afin ne pas submerger les protections locales**
- Assez grande pour que l'ouvrage soit transparent jusqu'aux petites crues : Continuité piscicole et sédimentaire

Piège à embâcles

Débit limité pour éviter la submersion des murs et digues



2

Zone de surinondation :
Jusqu'à la crue de protection (Q100), pas de débordement au dessus de l'ouvrage :
Débit sortant = débit du pertuis

1

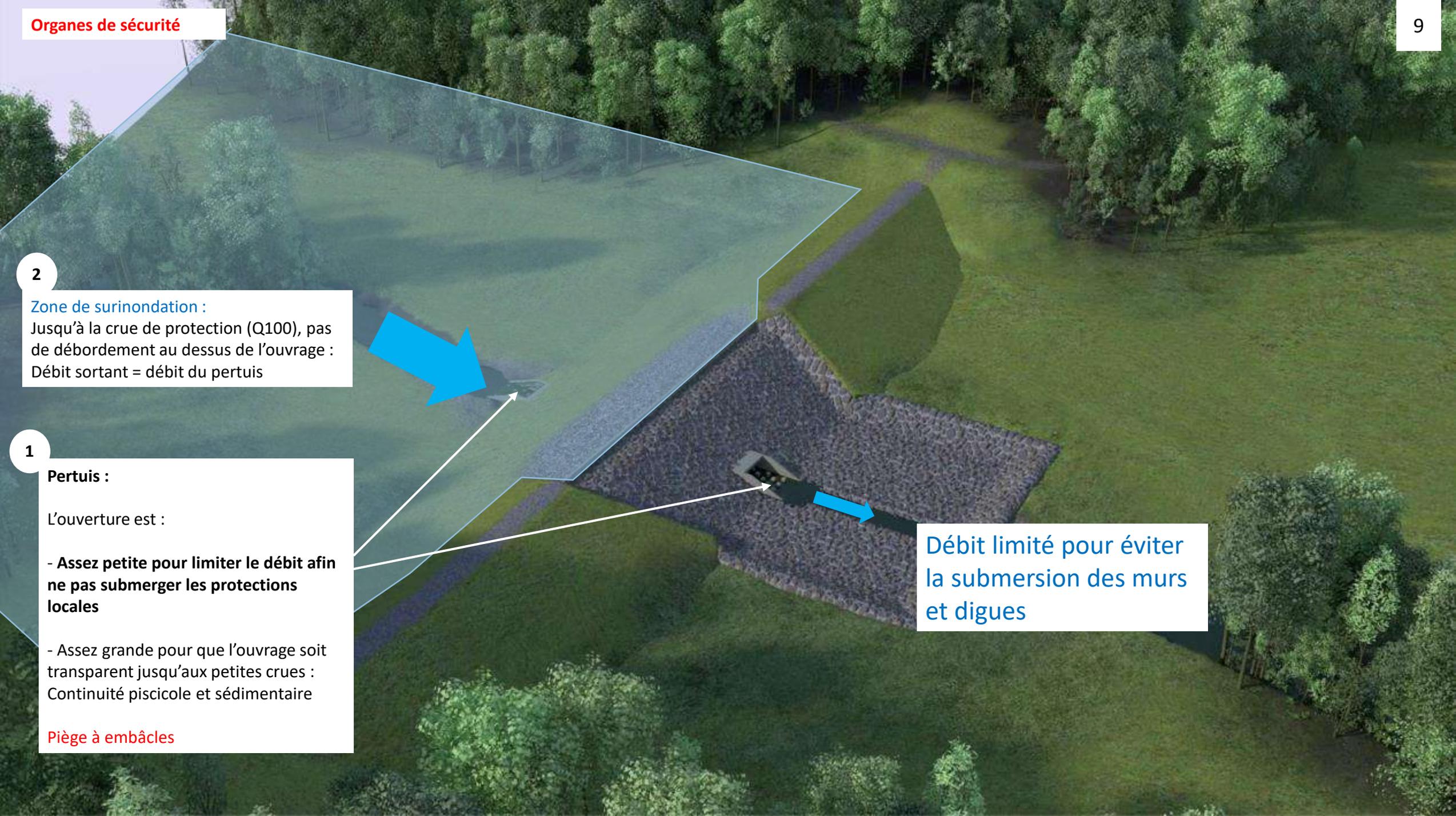
Pertuis :
L'ouverture est :

- **Assez petite pour limiter le débit afin ne pas submerger les protections locales**

- Assez grande pour que l'ouvrage soit transparent jusqu'aux petites crues :
Continuité piscicole et sédimentaire

Piège à embâcles

Débit limité pour éviter la submersion des murs et digues



3

Evacuateur de crue :

Au-delà, la retenue est complètement remplie et la rivière surverse:
Débit sortant = entrant > Q100

5

Crête de l'ouvrage

Permet de contenir le déversement

2

Zone de surinondation :

Jusqu'à la crue de protection (Q100), pas de débordement au dessus de l'ouvrage :
Débit sortant = débit du pertuis

1

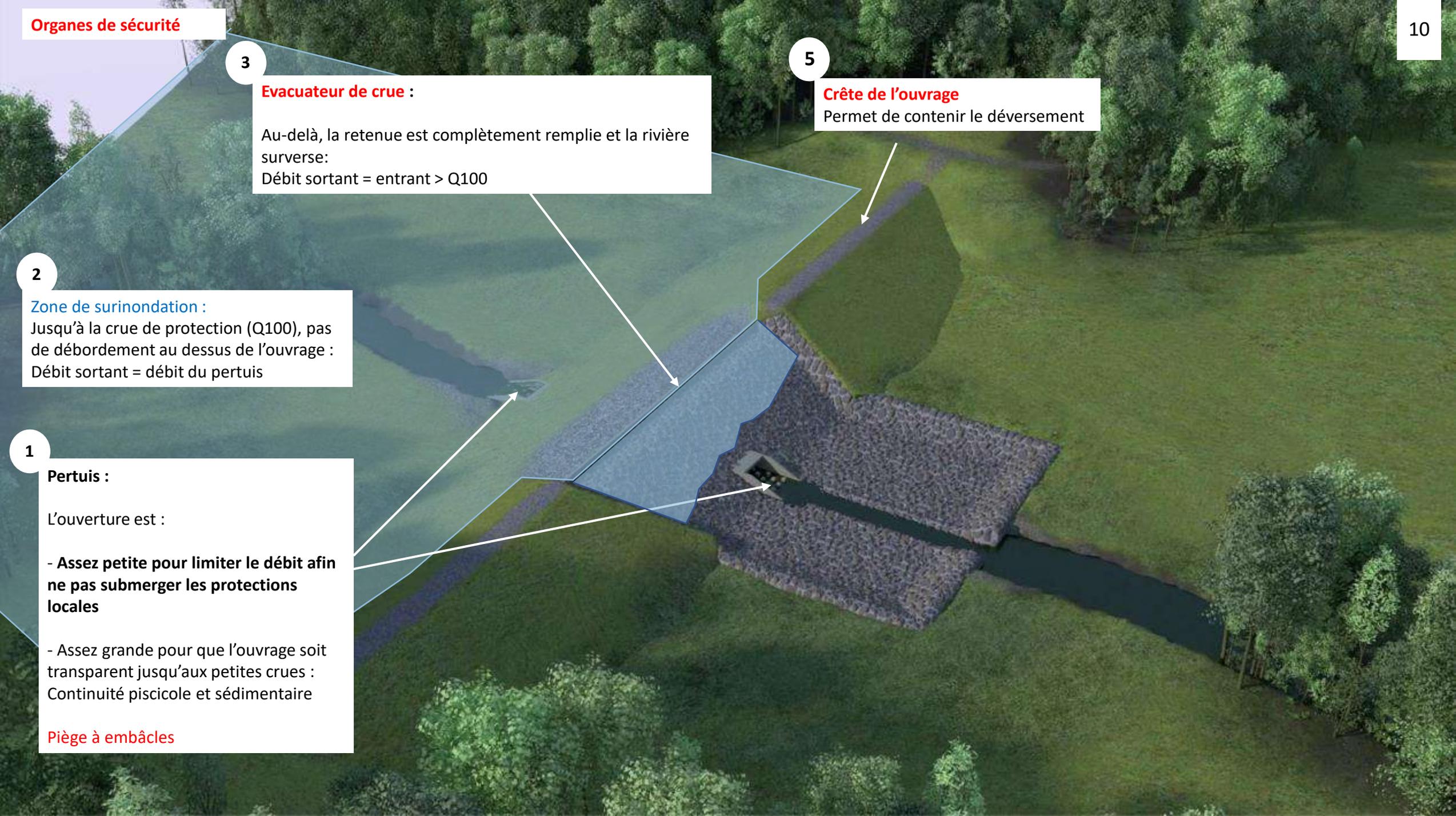
Pertuis :

L'ouverture est :

- **Assez petite pour limiter le débit afin ne pas submerger les protections locales**

- Assez grande pour que l'ouvrage soit transparent jusqu'aux petites crues :
Continuité piscicole et sédimentaire

Piège à embâcles



3

Evacuateur de crue :

Au-delà, la retenue est complètement remplie et la rivière surverse:
Débit sortant = entrant > Q100

5

Crête de l'ouvrage

Permet de contenir le déversement

2

Zone de surinondation :

Jusqu'à la crue de protection (Q100), pas de débordement au dessus de l'ouvrage :
Débit sortant = débit du pertuis

4

Coursier :

Vitesses d'écoulement très élevées
Eviter l'érosion de l'ouvrage

Fosse de dissipation :

Réduire les vitesses d'écoulement
Eviter érosion à l'aval, etc.

1

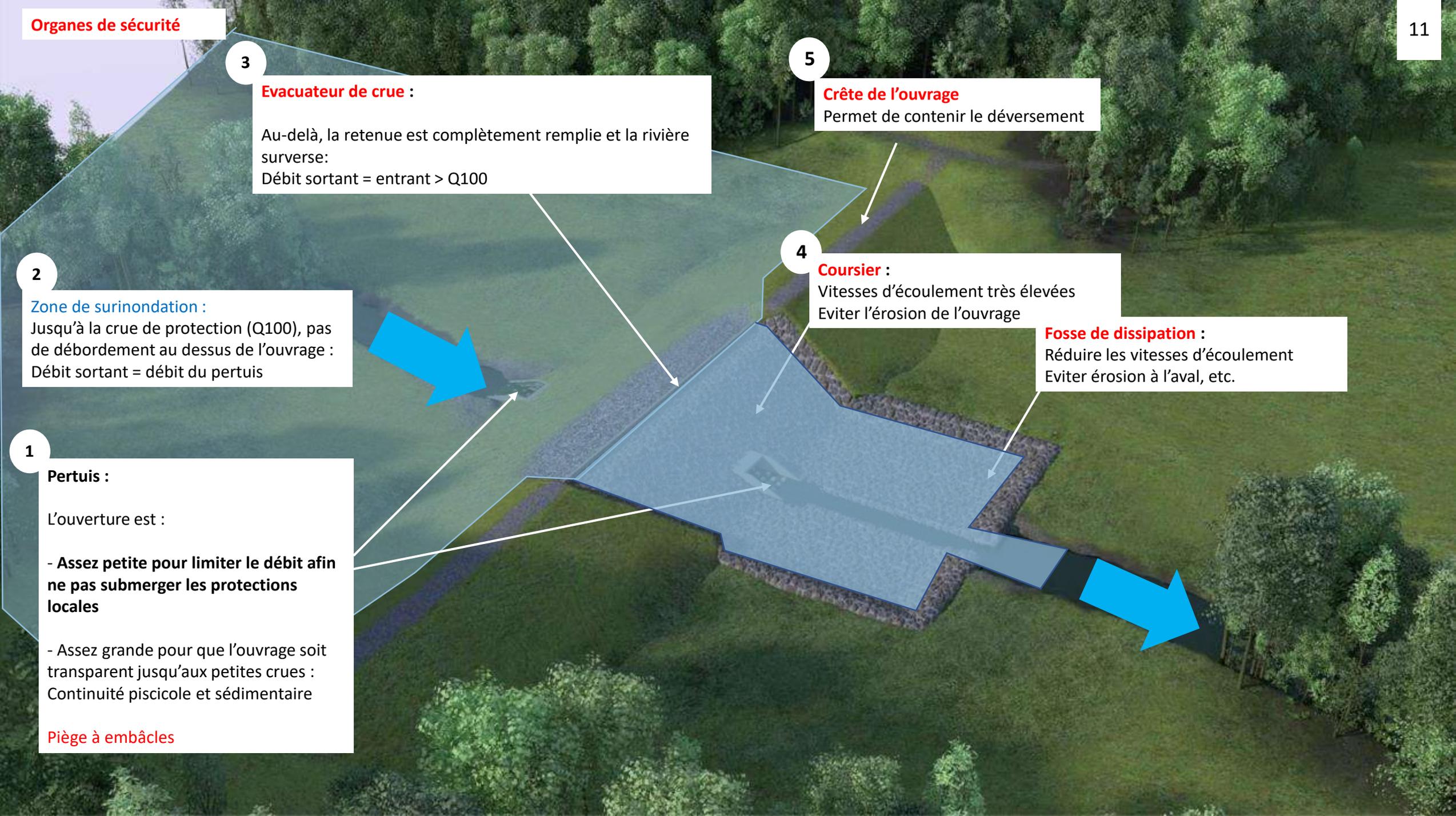
Pertuis :

L'ouverture est :

- Assez petite pour limiter le débit afin ne pas submerger les protections locales

- Assez grande pour que l'ouvrage soit transparent jusqu'aux petites crues :
Continuité piscicole et sédimentaire

Piège à embâcles

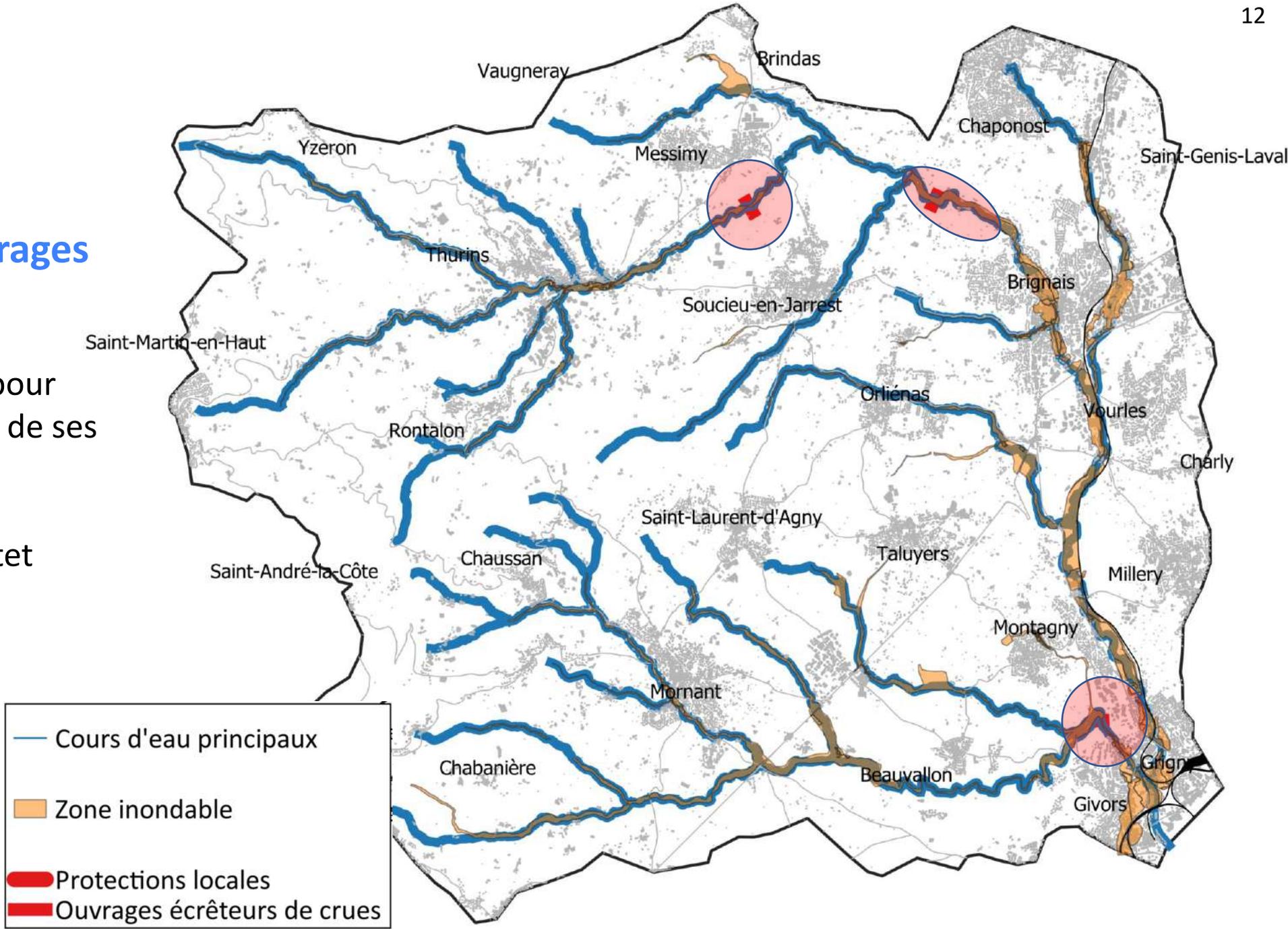




Localisation des ouvrages

2 ouvrages sur le Garon pour stocker l'eau du Garon et de ses affluents (Furon)

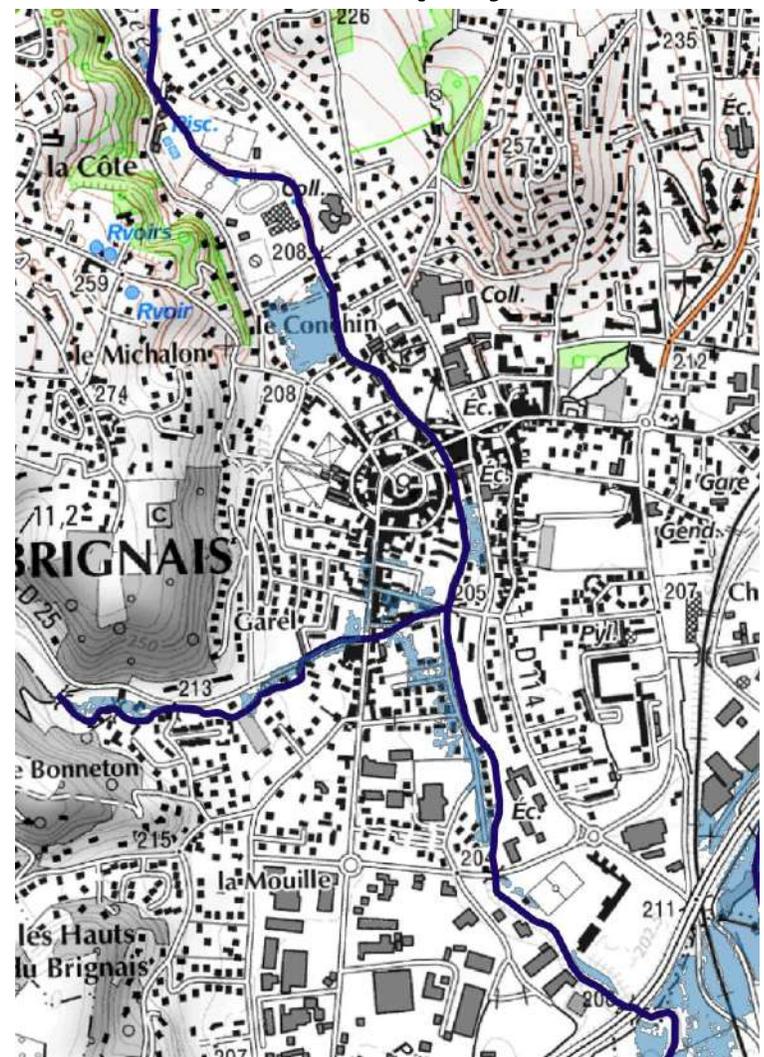
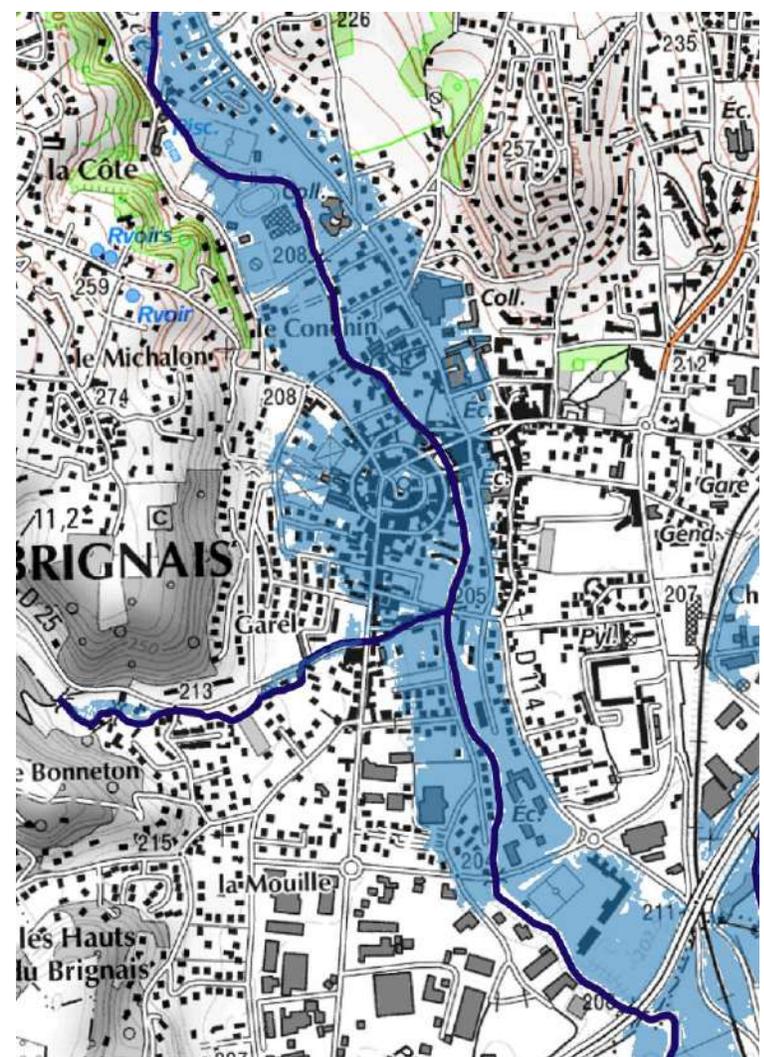
1 ouvrage sur le Mornantet





Etat actuel

Etat avec projets

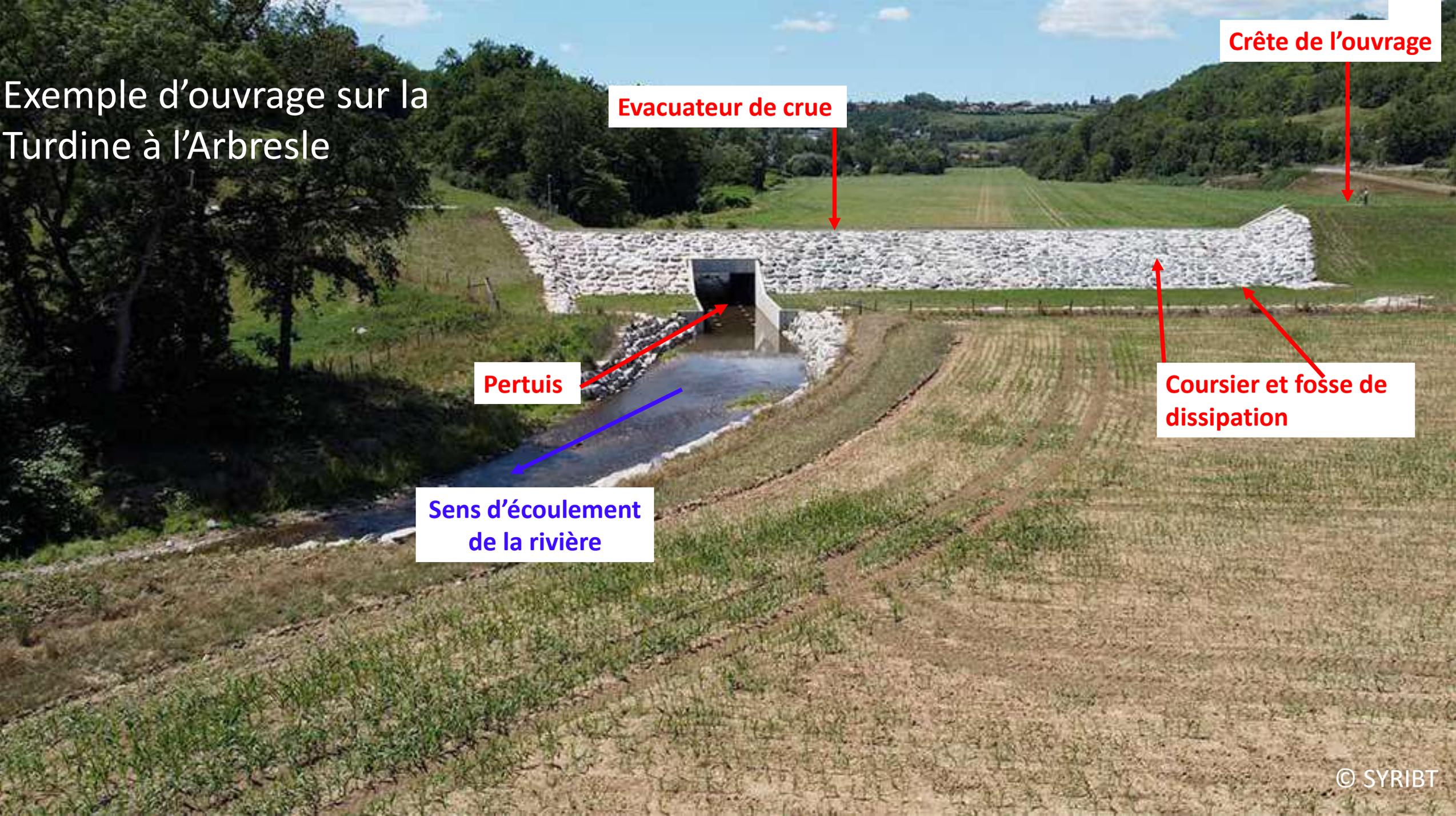


Emprise de la zone inondable à Brignais
Crue centennale

Pour l'ensemble du bassin versant :

	ETAT ACTUEL	ETAT AMENAGE
Nombre d'habitants exposés	4082	478
Nombre d'emplois	1741	1143 (dont 800 par le Merdanson de Chaponost)

Exemple d'ouvrage sur la Turdine à l'Arbresle



Evacuateur de crue

Crête de l'ouvrage

Pertuis

Coursier et fosse de dissipation

Sens d'écoulement de la rivière

Crête de l'ouvrage



Fosse de dissipation



Evacuateur de crue

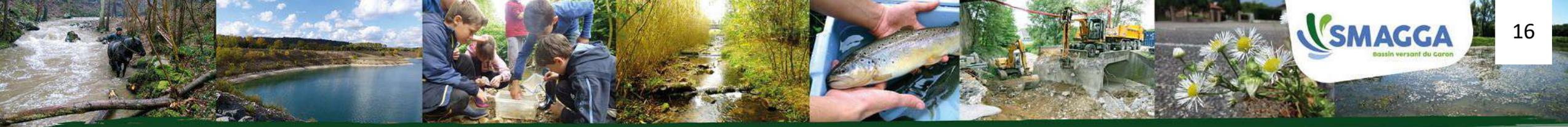


Pertuis + grille anti-embacle



Sens d'écoulement de la rivière



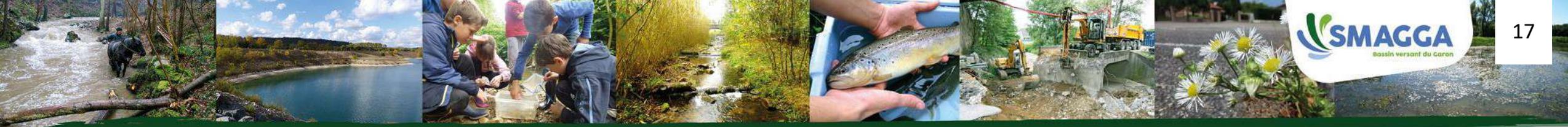


Ouvrage de l'Arbresle – Intégration paysagère



[Intégration paysagère](#)





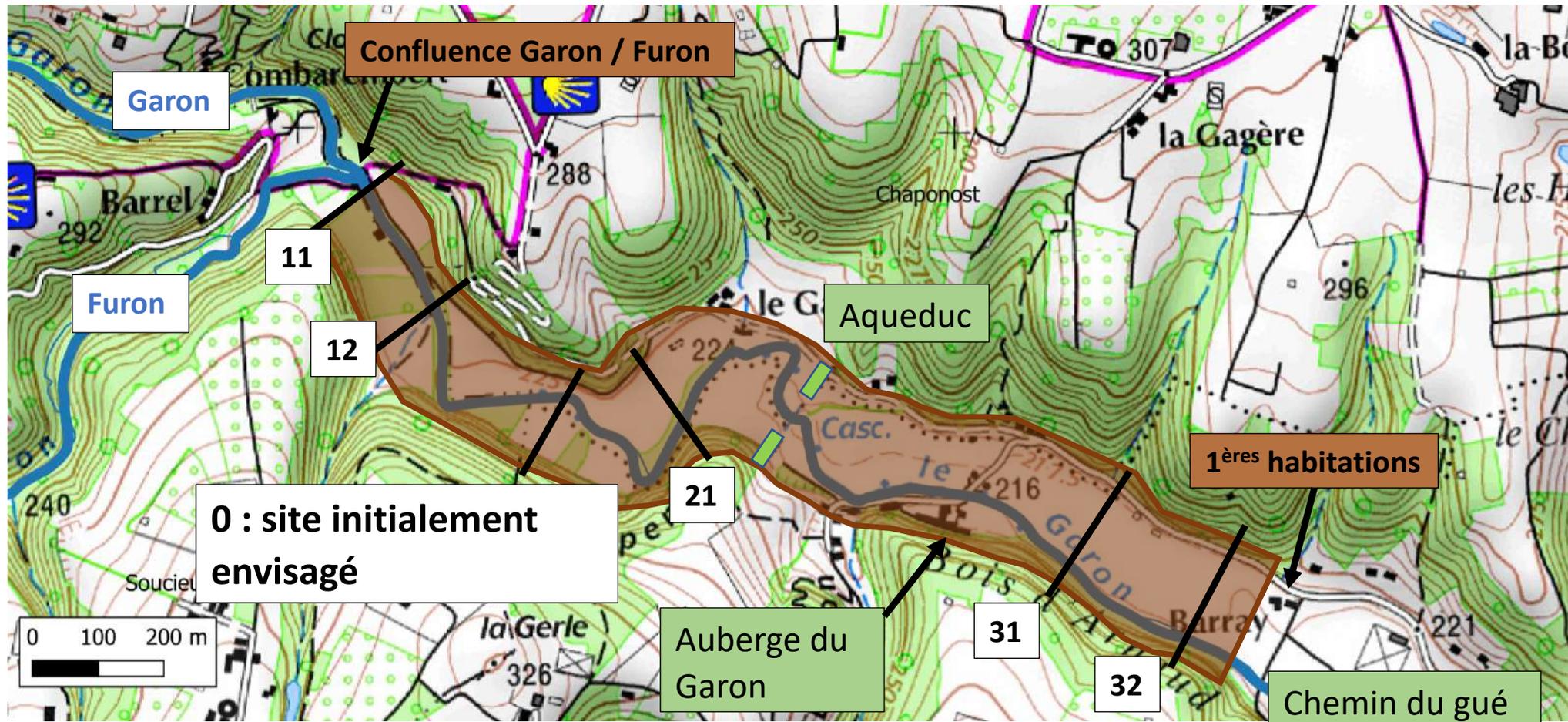
Etude de positionnement de l'ouvrage de la vallée en Barret

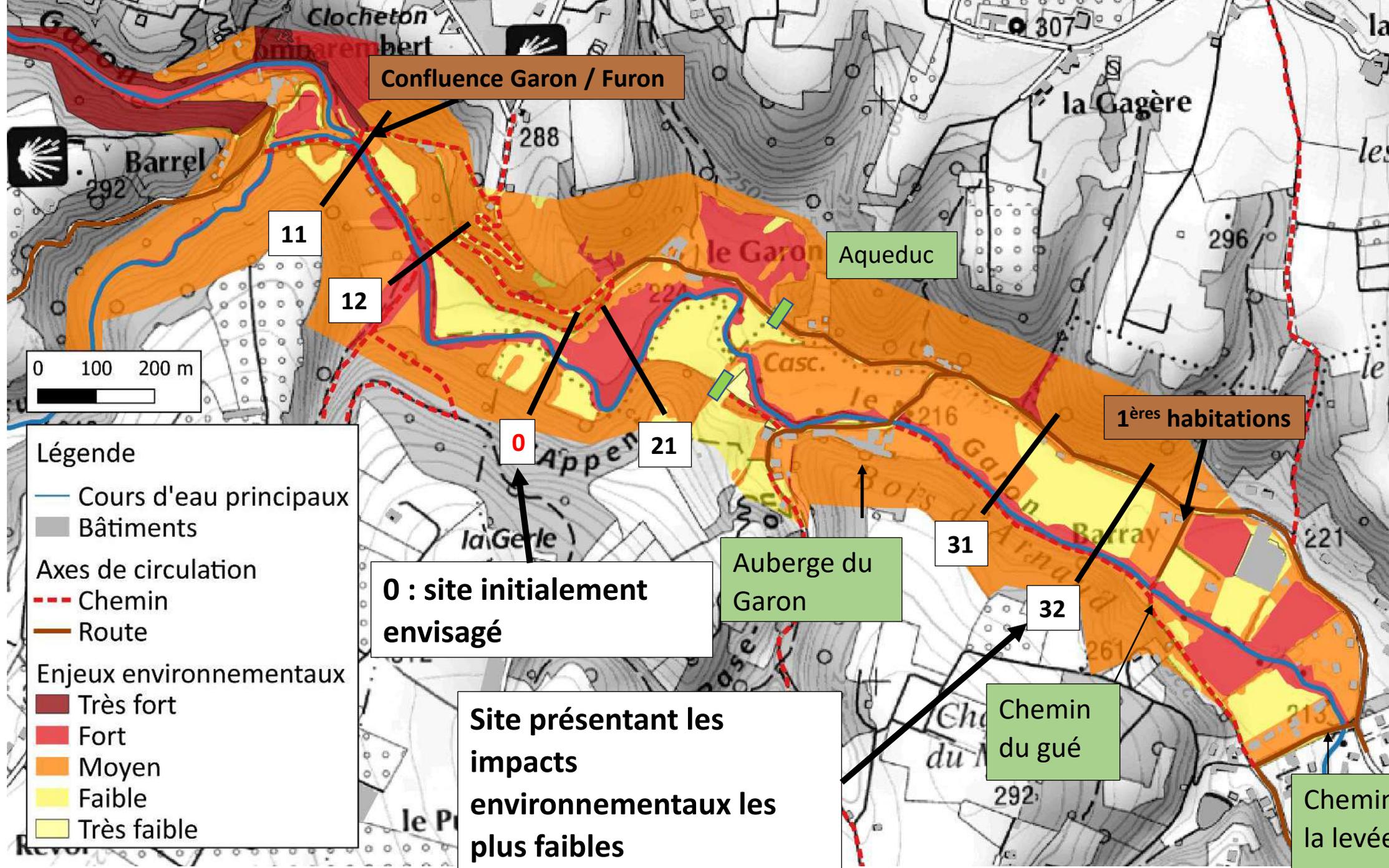
Fuseau d'étude

Aval Furon

Amont habitations

6 positions étudiées
Etude Faune / flore



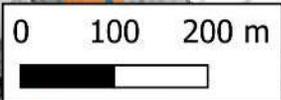


Confluence Garon / Furon

11

12

Aqueduc



- Légende**
- Cours d'eau principaux
 - Bâtiments
 - Axes de circulation
 - - - Chemin
 - Route
 - Enjeux environnementaux
 - Très fort
 - Fort
 - Moyen
 - Faible
 - Très faible

0

21

0 : site initialement envisagé

Auberge du Garon

31

1ères habitations

32

Site présentant les impacts environnementaux les plus faibles

Chemin du gué

Chemin de la levée

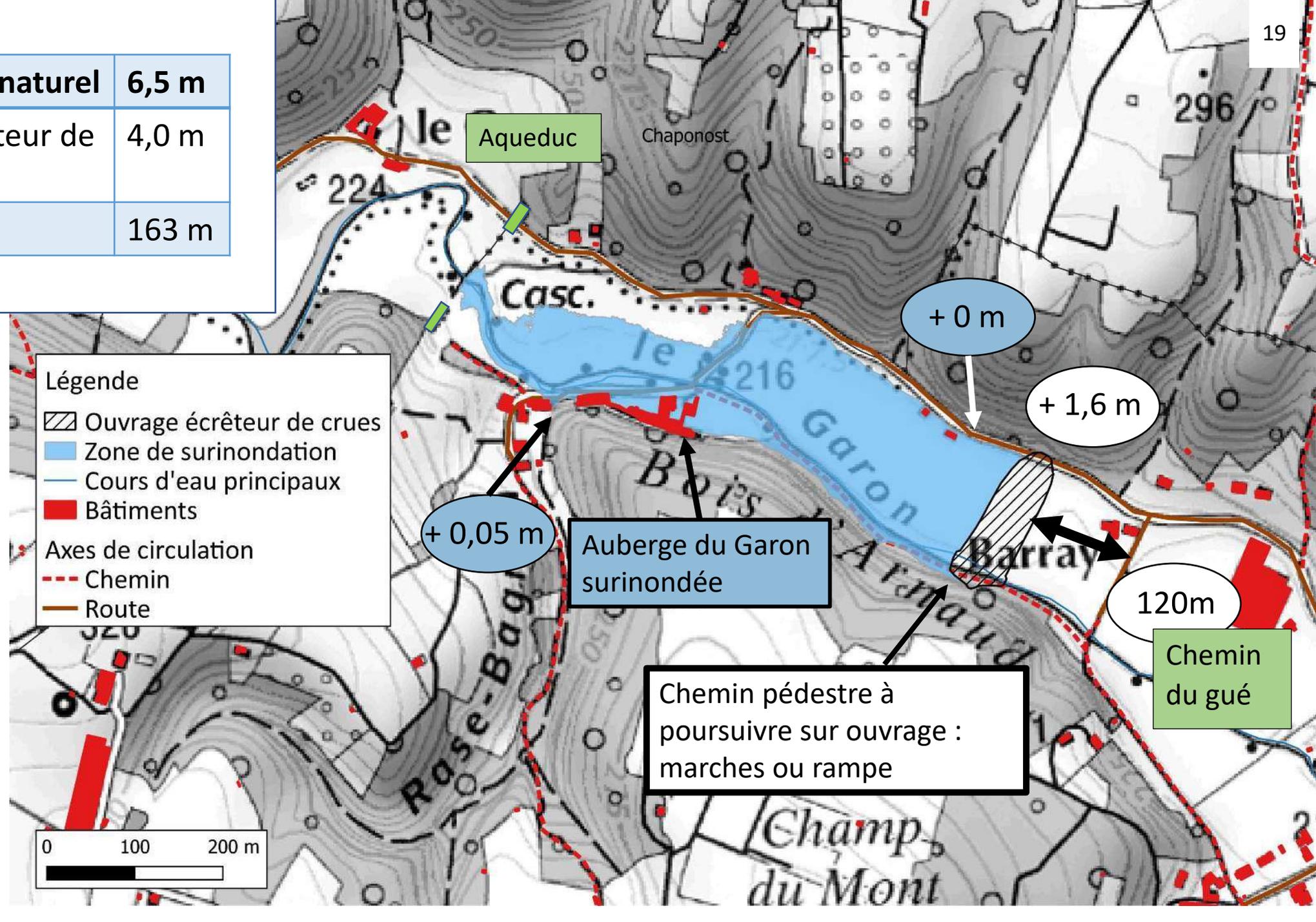


Hauteur sur terrain naturel	6,5 m
Hauteur de l'évacuateur de crue	4,0 m
Longueur en crête	163 m

Zone de surinondation

Crue centennale avec ouvrage

Surélévation du terrain



Légende

- Ouvrage écrêteur de crues
- Zone de surinondation
- Cours d'eau principaux
- Bâtiments
- Axes de circulation
- Chemin
- Route

Aqueduc

Chaponost

224

Casc.

216

Garon

Bois

Auberge du Garon surinondée

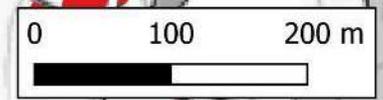
Barray

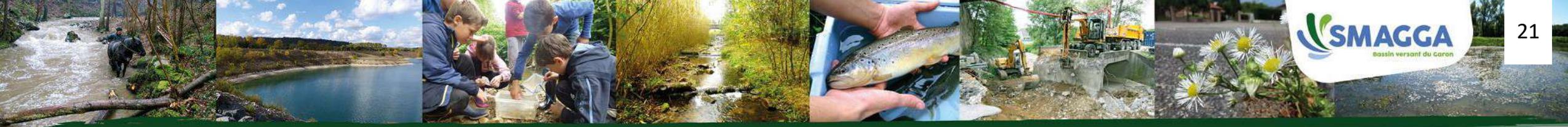
120m

Chemin du gué

Chemin pédestre à poursuivre sur ouvrage : marches ou rampe

Champ du Mont





MERCI DE VOTRE ATTENTION

